

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة المالية
BMCE BANK OF AFRICA



bmcebank.ma

COMMUNIQUE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DE BMCE BANK DU MARDI 23 MAI 2017

Sur convocation de Monsieur Othman Benjelloun, Président Directeur Général, l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de BMCE Bank s'est valablement réunie le 23 mai 2017 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca ; les Actionnaires présents et représentés ayant réuni plus du quart requis des actions ayant le droit de vote.

Les Actionnaires ont adopté, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Après lecture et approbation du Rapport de Gestion, des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, les Actionnaires ont approuvé les **Etats de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016**, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés au journal « Le Matin », dans son édition du 20 avril 2017. Ces états de synthèse **n'ont subi aucune modification**.

Les Actionnaires ont également approuvé **l'affectation du résultat** annuel et la **répartition des bénéfices** avec un dividende de **5 dirhams** par action dont la mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter du **11 juillet 2017** auprès de BMCE Capital Titres.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a pris acte de **l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes** de la Société, les cabinets KPMG et Fidaroc Grant Thornton, de leur mission ainsi que de l'établissement de leurs Rapports Général et Spécial au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux dispositions légales et statutaires de la Banque.

L'Assemblée Générale Ordinaire a, par ailleurs, décidé de :

- nommer **M. Azeddine GUESSOUS** en qualité d'Administrateur et **Mme Hadeel IBRAHIM** en qualité d'Administratrice Indépendante pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- donner **quibus** entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion au cours de l'exercice 2016 ;
- désigner en qualité de Commissaire aux Comptes **le cabinet Ernst & Young** et **renouveler le mandat du Cabinet KPMG** pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- fixer le montant global net des **jetons de présence** à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice 2016, à 5.000.000 dirhams ;
- autoriser l'émission d'un **Emprunt Obligatoire Subordonné perpétuel, avec clause d'absorption des pertes**, en une ou plusieurs tranches, par voie d'appel public à l'épargne, d'un montant global de **1,4 milliard de dirhams**, dans la limite du montant souscrit par les investisseurs, dans un délai maximum de 5 ans, et déléguer les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission de l'Emprunt Obligatoire et d'en arrêter les modalités et la nature définitive.

L'Assemblée Générale a pris acte du changement du représentant permanent de l'**Administrateur FinanceCom** désormais représentée par **M. Hicham EL AMRANI**, tel qu'approuvé par *Bank Al-Maghrib*, et de l'Administrateur **RMA** désormais représentée par **M. Zouheir BENSALD**.

Le détail des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire est disponible sur le site de la Banque www.bmcebank.ma.